

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.**

## **LE RÉARMEMENT ÉDUCATIF**

Comme nous avons installé le « produire en France » dans les thèmes dominants de cette campagne électorale, nous voulons installer le « instruire en France ».

L'école, c'est la République. Les blessures à l'école, ce sont des blessures à la République. Les élèves en échec, ce ne sont pas seulement des échecs pour les élèves, ce sont des échecs pour la République.

L'école, c'est le projet humaniste par excellence.

Je suis pour la diffusion de la culture générale, pour que chaque élève dispose dans le monde complexe de la boussole nécessaire pour se retrouver dans la prolifération des informations, et former son propre jugement. Je suis pour qu'il sache se repérer dans le temps et dans l'espace, dans sa langue et dans ses langages, dont le langage des chiffres et du calcul et de la réflexion mathématique. Je suis par exemple déterminé à rétablir l'enseignement de l'histoire en terminale scientifique, autrement que comme une option arrachée à force de protestations. Je suis déterminé à persuader l'inspection générale de rétablir la chronologie comme un facteur commun de toutes les années d'enseignement de l'histoire de l'école élémentaire à la classe terminale. Quelques heures par an qui seront d'une aide précieuse et éviteront, expérience maintes fois renouvelée, que les élèves croient de bonne foi que Louis XI, c'est le onzième siècle, Louis XIII le treizième, Louis XIV le quatorzième, et Louis XVI le seizième... Et chaque année sédimentera et enrichira la précédente.

Je ne suis pas pour une école qui abaisse son niveau d'exigence. Je suis pour une école qui hausse son niveau d'exigence, et se met ainsi au service de ceux à qui leur milieu social ne peut pas apporter le bagage culturel nécessaire qui ouvre à la compréhension du monde, et ouvre à la reconnaissance.

Rendre l'école à elle-même, c'est d'abord lui rendre le respect qu'on lui doit.

Je suis pour une société qui s'affirme solidaire avec ses enseignants. Le procès qui a été nourri contre eux ces dernières années, incessamment, par des gouvernements de gauche d'abord, de droite ensuite, est un pur scandale moral. Ceux qui les mettent en accusation, disant qu'ils ne travaillent pas assez, ne

tiendraient pas deux heures en face d'une classe de collège. Ceux qui tiennent ces propos n'ont aucune idée de la somme de travail que représente la préparation, les corrections, les travaux divers et variés et d'abord administratifs que représentent 20 heures ou 17 heures de cours effectif au lycée. Je ne vois pas comment on peut, pour une heure d'enseignement effectif, consacrer moins d'une heure à la préparation et à la correction des copies ! À quoi il convient d'ajouter les conseils de classe, parfois de discipline, la participation aux activités et aux réunions, les charges administratives, livrets et bulletins divers, et l'effort de culture ou de mise à jour des connaissances. De sorte qu'il est juste et nécessaire, même contre l'opinion excitée par des démagogues, de rappeler que les enseignants travaillent sauf exception beaucoup plus de 35 heures ! Les chiffres du ministère eux-mêmes le disent.

On ne mesure pas le travail d'un journaliste, heureusement !, à son temps de présence à la salle de rédaction, pas le temps de travail d'un comédien à son temps de présence sur scène, pas le temps de travail d'un sportif aux heures sur le terrain, pas le travail d'un universitaire à la présence dans l'amphithéâtre !

Et il est bon qu'un enseignant, qui est allé à l'école toute sa vie, puisse rencontrer le monde, la ville, les livres, l'univers internet, puisse enrichir hors les murs ce qu'il apportera à l'intérieur des murs de l'établissement. Enseigner ce n'est pas un travail assujéti, à la pointeuse, c'est un travail d'enquête, d'enrichissement et de transmission. Peut-on comprendre qu'un enseignant ne voie pas juger sa mission au seul contact avec des enfants ou des adolescents ? Peut-on comprendre qu'un enseignant a besoin de rencontrer d'autres adultes et souvent et beaucoup des adultes qui ne soient pas seulement des enseignants ?

Il faut non pas enfermer mais ouvrir. Défense des années sabbatiques hors système éducatif. Garantie de retrouver poste et conditions de carrière si l'on décide de revenir à l'enseignement.

Les parents, et les élèves eux-mêmes, qu'attendent-ils de l'école ? Ils attendent que les enfants apprennent quelque chose de solide, reçoivent les bases pour former leur jugement et leur culture, construisent leur comportement, rencontrent harmonieusement les élèves de leur âge.

C'est tout cela qui est en défaut. C'est tout cela qu'il faut reconstruire.

La France a des résultats très inquiétants. On recule en compréhension de l'écrit, on recule en mathématiques, on recule en sciences, on est presque derniers en inégalités scolaires.

Il existe une stratégie pour rendre à l'école, de la maternelle à l'université,

confiance en elle-même et confiance de la nation.

Il faut le faire, pour les deux premières années du mandat, sans moyens supplémentaires, mais avec des moyens garantis.

Je veux traiter directement de la question des moyens. Tout le monde le sait, sauf ceux qui consciemment ont décidé de tromper les Français, la France doit sortir du surendettement qui l'asphyxie, si elle veut préserver son modèle social et de services publics. Mais l'investissement dans l'école, dans la formation, dans l'éducation, dans la recherche, est le meilleur investissement pour la nation. C'est pourquoi je veux prendre un engagement : pour les années qui viennent, je garantirai le maintien des moyens existants, et ce sera un grand effort pour la nation.

Cependant je veux vous dire ceci, qui me fâchera avec quelques-uns, mais à quoi les autres réfléchiront. La question des moyens est un signe de reconnaissance et d'intérêt. Elle n'est pas à mettre au rancart. Mais la question des moyens n'est pas la question clé. La question du moral, la question de l'organisation, celle de l'équilibre des programmes, la question des savoir-faire devant la classe, la question des conditions de travail, la question de la démarche à suivre pour transmettre, la question de l'analyse et de la transmission des démarches pédagogiques innovantes ou traditionnelles consacrées par les résultats devant la classe, la question de la reconnaissance de l'enseignant pas seulement par la nation mais par les élèves et leurs parents, la question de la vocation, toutes ces questions sont au moins aussi cruciales que la question des moyens, et à ces questions on *peut* apporter des réponses.

Et symétriquement, je fixerai des objectifs de progrès pour notre éducation nationale, des progrès vérifiables par tous, qui nous rendront la maîtrise de l'avenir et la fierté de l'école française.

Permettez-moi d'ajouter ceci, qui améliorera les conditions de travail : je crois qu'il est trop d'heures de cours dans la semaine moyenne du plus grand nombre des élèves. Je connais des élèves qui ont des emplois du temps de 30 heures, 32 heures, 37 heures ! non pas dans les classes préparatoires, mais dans l'enseignement secondaire le plus normal, au collège ou au lycée. Je vous dis ma conviction : ce n'est pas par l'accumulation des heures de cours que se construit le savoir chez l'élève. Mieux vaudrait, en un nombre plus restreint d'heures de cours, transmettre davantage de méthode d'apprentissage, d'apprendre à apprendre, que l'élève pourrait ensuite valoriser, y compris dans un travail individuel, libre, puisque nous sommes aujourd'hui dans le monde internet !

Et puisque j'en suis à Internet : quand le bon Esope (je dis le bon Esope comme

tout le monde, mais je n'ai pas de renseignement particulier sur sa bonté : peut-être le dit-on bon parce que la légende dit qu'il était très laid...) se voit demander quelle est la meilleure chose du monde, il répond « la langue » ; et quand on lui demande quelle est la pire, il répond aussi « la langue ». Je pense qu'Internet est la meilleure chose du monde pour un esprit construit et actif, et la pire pour un esprit inconstruit et passif. Je vous livre une conviction personnelle : il n'est d'apprentissage qu'actif ! Le copier-coller est de nul effet, ne sédimente absolument pas ! De même le calcul conduit avec les innombrables modèles de calculette peut faire gagner du temps, mais le calcul mental est le seul qui vous offre l'autonomie, les ordres de grandeur, le jugement : c'est un art civique. Endettement.

Nous devons reconstruire en pensant d'abord à l'enseignement public. Je considère l'enseignement privé, et d'abord l'enseignement privé sous contrat, comme faisant partie intégrante de l'éducation nationale. Mais ma préoccupation est aujourd'hui encore davantage tournée vers l'enseignement public. La fuite de nombreux élèves, le nombre des parents qui disent : « je choisis l'enseignement privé, même si je ne partage pas les convictions de l'école catholique, mais je pense à mes enfants » cette phrase doit être reçue comme un signal d'alarme. Le nombre croissant de choix en direction de l'enseignement privé hors contrat est une alarme encore plus urgente. Non pas que l'on doive mettre en cause la liberté d'enseigner, mais l'éducation nationale ne peut pas perdre indéfiniment ainsi, en statut et en reconnaissance. On doit ranger au nombre de ces alarmes l'explosion des cours particuliers, payés en partie grâce aux libéralités du budget de la nation, et donc du contribuable.

Que disent-ils ? Des choses très simples : je veux que mon enfant soit en sécurité physique et morale. Je ne veux pas qu'il soit agressé. Je veux qu'il apprenne quelque chose. Ça m'est égal de payer, si j'en ai les moyens, pourvu que ces années ne soient pas perdues et que mon enfant se sente bien dans l'enseignement qu'il reçoit. Eh bien je vous le dis : cela nous allons le changer ! Le calme, le respect, l'attention particulière aux élèves, la sécurité des enfants et des parents, l'assurance que les enseignants retrouveront la sérénité dans leurs cours, cela nous allons le reconstruire et nous allons le reconstruire dans l'école de la République.

La sécurité physique et morale, la certitude d'apprendre quelque chose, la volonté que l'enfant se sente bien, en tout cas qu'il ressente l'enseignement qu'il reçoit comme légitime, tout cela, c'est ce que l'école de la République doit aux futurs citoyens que sont les élèves, aux citoyens que sont les parents !

Je n'accepterai donc aucune faiblesse dans l'application de ce programme de justice élémentaire. Je pense évidemment qu'il faut des évolutions dans notre

système d'enseignement. Je ne présenterai pas ces évolutions comme la *méga réforme* dont tous les gouvernement s'enorgueillissent. Je pense qu'il faut lâcher les basques aux enseignants (je rétablis l'expression originale mais ceux qui voudront dire « lâcher les baskets » ne seront pas mis en examen) avec les réformes à perpétuité, qui déstabilisent l'institution et ceux qui la servent.

Il y a eu de nombreuses démagogies et une idéologie dangereuse. Je désapprouve l'idée que ce soit par l'intérêt financier, par des primes, par la carotte financière que l'on doit obtenir le comportement que l'on souhaite des enseignants. Ils ne comprennent pas, ces obsédés de la prime (et de la sanction financière sans doute un jour), qu'il est d'autres valeurs, d'autres raisons de vivre. Ils ne comprennent pas qu'un enseignant n'est pas le concurrent d'un autre enseignant et n'a aucune envie de le devenir. Ils ne comprennent pas que l'enseignement, ce n'est pas la société de concurrence, ce n'est pas la compétition, c'est même probablement le contraire. Ce n'est pas, à mes yeux, la compétition perpétuelle entre élèves, cela est une dérive et je la désapprouve. Et pas davantage entre enseignants.

C'est une vision du monde qui est tout autre, et antagoniste, avec la vision du monde qu'on essaie de nous imposer depuis de trop longues années ! L'enseignement, cela prend du temps, cela n'est pas une obéissance, c'est un service réalisé en conscience. Cela s'évalue, - et pour moi, cela s'évalue objectivement, aux résultats obtenus - mais cela n'est servile à l'égard de rien ni de personne. C'est au sens le plus ancien du terme une vocation « libérale », comme on disait en latin « *artes liberales* », *dignes d'un homme libre*. Car c'est le maître libre qui fait l'élève libre.

Bien sûr, il est légitime qu'il y ait des instructions générales et des programmes. Mais les programmes gagneraient à être simplifiés, allégés, suffisamment brefs pour être approfondis, et pas effleurés, à la course. Penser que le programme d'histoire en première exige qu'on traite de la guerre au XXe siècle en seize ou dix-sept heures ! Première guerre mondiale, ses causes et son déroulé, entre deux guerres, guerre mondiale de 1940-1945, sur tous ses théâtres d'opération, et totalitarisme nazi, et Shoah, guerres coloniales, Corée, Vietnam, Cambodge, guerre froide, le tout en 16 heures !...

Je me dois de vous dire ma conviction en matière pédagogique. Il est un grand débat qui traverse depuis des décennies le monde de l'éducation et plus encore l'univers de ceux qui se passionnent pour l'éducation. Et il y a grande guerre entre ceux qui plaident que *l'enseignement valide repose sur des contenus solides et maîtrisés* et ceux qui affirment que *l'enseignement valide, c'est celui qui épanouit la personnalité*. De toute ma vie d'élève, d'étudiant, de professeur, de père de famille, de père d'enseignants, d'admirateur de professeurs, je n'ai

cessé d'avoir une conviction : l'enseignement valide c'est celui qui unit *des connaissances solides* et une *générosité chaleureuse* que l'élève sent, que l'étudiant sent et qui l'épanouit. Voilà ma doctrine pédagogique. L'un n'est pas contradictoire avec l'autre, l'un est l'appui de l'autre, et l'un sans l'autre c'est l'échec.

Et voilà le corolaire de ma conviction : ce qui fait la différence, c'est le maître. C'est l'*effet maître* qui permet à certaines classes d'avancer plus vite et mieux que d'autres quel que soit le niveau social et culturel des élèves qui forment cette classe. C'est dans l'expérience, le savoir-faire, l'humanité, la générosité des maîtres que se situe, dans le premier degré comme dans le second degré, le gisement de progrès de l'éducation en France. En tout cas, c'est ce gisement-là, que je veux mettre en exploitation, en repérant, en étudiant, en répandant, la stratégie pédagogique suivie par les maîtres qui, plus nombreux qu'on ne le croit, réussissent. Cela est ma philosophie du progrès de l'école.

Et la clé première de la réussite, de l'égalité des chances, à l'école comme dans la vie, c'est la langue ! La langue, c'est l'émotion, c'est la pensée, c'est l'empathie, c'est l'influence, c'est le pouvoir, c'est l'analyse, c'est le rire. La langue, c'est le nécessaire et presque le suffisant. C'est l'accès à la langue qui efface les frontières sociales, culturelles. C'est l'inégal accès à la langue qui fait frontière, au contraire. La langue doit donc être au sens propre la priorité, puisqu'elle donne accès en même temps à l'univers des connaissances, et à la force de la création.

Par exemple, je suis persuadé que l'école française souffre non pas de la notation, comme le croient certains, mais de n'exposer à l'élève et aux parents qu'une notation négative. Je suis persuadé que la valorisation, méthodique, des *qualités* des élèves, même et surtout celles qui ne correspondent pas aux attentes classiques, au moins autant que de leurs insuffisances, serait pour eux, en tout cas pour ceux que j'ai rencontrés et même rencontrés de près, d'une grande efficacité. Je suis persuadé que la mise en confiance de l'élève, et non sa mise en défiance, serait une arme de progrès.

Je suis persuadé aussi que l'affirmation que le modèle de l'école ne peut être le modèle de la seule reproduction, mais qu'il doit être aussi le modèle de la création, que cette affirmation est fondatrice.

Mais tout cela, ces affirmations avec lesquelles on a le droit de ne pas être d'accord, tout cela sera mis au point, et tranché, par le grand travail de recherche pédagogique qui sera développé à partir des réussites identifiées et repérées, et auxquelles tous les enseignants intéressés pourront avoir accès. C'est un vaste mouvement, à l'instar de ce que furent dès le lendemain de la guerre, *les Cahiers*

*pédagogiques.*

Je veux vous dire franchement mes convictions, celles que je présente aux Français.

Voilà donc mes orientations et mes engagements.

- 1- Il faut un contrat de progrès entre l'école et la nation. Ce contrat doit garantir les moyens existants, et préciser les objectifs que la nation assigne à l'école.** Le progrès que nous nous assignons, il doit être vérifiable. C'est pourquoi je fixe un objectif : que dans les cinq ans, l'école française entre dans les dix premiers du classement international pour la compréhension de l'écrit, le calcul, les connaissances scientifiques, et la lutte contre les disparités sociales.
- 2- Au lieu d'être dans la « réformite », il faut un plan de progrès continu, inscrit dans le long terme.** Pour vraiment changer les choses, il faut cesser d'aller en fausses « réformes » en fausses « réformes », qui ne changent rien sur le fond, mais déstabilisent perpétuellement l'éducation nationale et le moral, la confiance professionnelle des enseignants et des parents. C'est de la fausse monnaie.
- 3- Refaire de l'école un lieu d'où la violence est exclue et où le respect est la règle.**
- 4- Il faut restaurer la confiance de la nation dans ses enseignants. Je ne suis pas pour qu'on remette en cause le décret des années 50 qui définit le statut des enseignants. La définition du temps de travail est légitime.** Il peut être réaménagé sur la base du volontariat, on peut faciliter si on le souhaite une présence plus longue dans l'établissement, par exemple en construisant des bureaux, mais les procès doivent cesser.
- 5- Les concours de recrutement nationaux sont la voie la plus républicaine et la plus légitime pour sélectionner les enseignants du second degré.** Ils sont anonymes, ils sont justes, ils permettent de juger de la qualité d'une génération de candidats. Ils font partie de la fierté des corps d'enseignants en leur garantissant une légitimité.
- 6- La reconstruction d'une année de formation, en alternance avec l'exercice dans la classe, est impérative et étroitement liée au contrat de progrès de l'éducation nationale.** Il s'agit du moyen de familiariser les enseignants recrutés et débutants avec l'expérience de leurs collègues plus expérimentés et assurés. Il s'agit d'armer les jeunes enseignants et de

leur faire gagner des années d'expérience.

- 7- **La notation pédagogique des enseignants doit être assurée par des évaluateurs (corps d'inspection ou autres) expérimentés, de la même qualification au moins, de la même discipline et non par le chef d'établissement étranger à la discipline enseignée.** Au demeurant, il n'y a rien à changer. Le chef d'établissement évalue déjà les capacités et les qualités des enseignants, individuellement, et son évaluation représente 60 % de la note attribuée. J'ajoute que plus on trouvera d'éléments objectifs pour assurer l'évaluation, et plus j'approuverai.
- 8- **Arrêter avec les surcharges administratives, la multiplication de réunions, l'avalanche des livrets de compétences. À l'école, comme dans tous les autres secteurs d'activité, la surcharge paperassière étouffe, asphyxie, et ne sert à rien. Idem avec les circulaires de toute nature !**
- 9- **D'abord les bases et les bases d'abord !** Il n'est aucune chance de réussite pour un élève qui n'a pas la maîtrise des fondamentaux. Je proposerai que tant que cela est nécessaire **50 % du temps scolaire à l'école primaire soit consacré à la maîtrise de l'écrit, comme on dit actif et passif, et à la langue française**, en sa beauté à découvrir, à ce qu'elle peut exprimer de nuances, de richesses, en son vocabulaire. C'est un bagage pour la vie.
- 10- **Les principales difficultés des élèves très jeunes sont psychoaffectives. Elles ne sont pas, la plupart du temps, d'ordre pédagogique ou de l'ordre des « capacités » comme on dit.** Les repérer tôt, par une formation et un réseau adapté, c'est donner une chance de les résoudre, soit au sein de l'école, soit plus souvent encore auprès des pédopsychiatres.
- 11- **Le premier lieu de l'éducation, c'est la famille. Favoriser la mise en place « d'écoles de parents » associatives pour aider ceux qui ont des difficultés à accompagner leurs enfants.**
- 12- **La question des méthodes pédagogiques doit être tranchée non pas par l'idéologie, mais par l'évaluation des résultats.** Ne croyez pas que comme tous les parents et tous les enseignants, je n'ai pas une opinion que je crois solide et nourrie par l'expérience. Par exemple, je pense que la question des méthodes de lecture devrait être tranchée depuis longtemps : en effet le clavier, avec lequel désormais toute personne vit, le clavier ce n'est pas global, c'est lettre par lettre. Et donc du son à la

lettre, de la lettre à la syllabe, de la syllabe au mot, cela me paraît devoir être la démarche désormais indiscutable. C'est une opinion personnelle, je la trouve pertinente. Mais ce n'est ni au gouvernement ni au président de la République de trancher des méthodes d'apprentissage. C'est à la classe, aux résultats effectifs, à condition qu'aucune méthode ne se voie exclue pour raisons idéologiques.

- 13- **Aucun élève ne doit entrer au collège sans qu'il soit garanti qu'il maîtrise la lecture et l'écriture. S'il est en défaut, une pédagogie adaptée doit lui permettre de reconstruire son rapport à l'écrit.** Le but n'est pas d'exclure, mais d'intégrer les élèves qui, autrement, seront perdus dans leur scolarité.
- 14- **Pour prévenir ces échecs, il faut penser le nombre d'élèves par classe en fonction de la réalité de la classe.** À classe difficile, petit nombre d'élèves, à classe équilibrée et de bon niveau, plus grand nombre d'élèves.
- 15- **Le collège doit être diversifié. Il est normal et juste que la nation veuille garantir un bagage à tous les enfants. Mais ce bagage de connaissances et de méthode ne peut être apporté dans l'uniformité.** Pour un certain nombre d'élèves, en situation de rejet de l'école, un « **collège hors les murs** », avec des pédagogies adaptées, doit permettre une reconstruction et le retour, s'ils le souhaitent, à la voie classique.
- 16- **Dans chaque discipline, le « apprendre à apprendre » et le retour assidu aux bases doivent servir de socle. Les programmes doivent être écrits avec les enseignants en imposant la faisabilité sans précipitation, et la simplicité. Je propose qu'un débat parlementaire permette d'exposer à la nation le principe des programmes et leur lisibilité.**
- 17- **Informé les élèves sur ce qu'ils ne maîtrisent pas : les codes de comportement, d'habillement, de langage, les chemins de la confiance en soi.**
- 18- **Les rythmes scolaires doivent être reconstruits. Il n'est pas normal que l'école française soit celle qui concentre le plus d'heures sur le moins de jours de classe. Les horaires des élèves, devoirs compris, ne doivent pas dépasser une charge horaire d'une trentaine d'heures par semaine, ce qui veut dire un allègement des horaires pour un grand nombre d'élèves. Les heures ainsi gagnées seront utiles**

aux enseignants pour le travail en commun, aux établissements pour des programmes au choix.

- 19- **Les devoirs doivent être faits dans le cadre de l'établissement, sous la surveillance de tuteurs, les enseignants de l'établissement s'ils le souhaitent, des enseignants à la retraite, des étudiants qui recevront une bourse pour se familiariser ainsi avec l'enseignement et servir de « grands frères », de tuteurs et d'appui aux élèves plus jeunes.** Ces bourses de tutorat doivent être offertes à coût réduit, aisément accessibles. Elles pourront être offertes, en complément de leur retraite, à des enseignants qui voudront encore servir. Elles accroîtront la présence des adultes dans les établissements.
- 20- **Donner aux chefs d'établissement des possibilités nouvelles : recrutement direct des remplaçants, gestion d'un volume d'heures pour organiser des soutiens individualisés ou en petit groupe.**
- 21- **L'enseignement professionnel doit reposer non pas sur l'élimination mais sur la vocation, par la découverte des métiers, par l'alternance ou l'apprentissage.**
- 22- **Information sur les métiers tout au long du collège, découverte des entreprises et des chantiers, pour que les élèves découvrent ce que sont ces activités qu'ils n'ont jamais rencontrées. C'était déjà l'idée du stage en 3<sup>e</sup> que nous avons créé en 1995.**
- 23- **Un plan de développement de l'apprentissage et de l'alternance. Question : ce qui bloque ? Pour les entreprises, du côté de l'éducation, destination de la taxe d'apprentissage.**
- 24- **Contre la double pénurie de scientifiques et de littéraires, réfléchir à l'organisation des baccalauréats, notamment la réflexion sur un baccalauréat d'excellence générale, à la fois littéraire et scientifique.**
- 25- **Refonder l'articulation entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, c'est une clé pour lutter contre l'échec des premiers cycles à l'université.** L'université, c'est la connaissance que l'on se construit autant qu'on la reçoit, c'est la recherche, dès les premières années, c'est un exercice d'autonomie. Il faut former à cette autonomie en terminale, refondée en une véritable « propédeutique ».
- 26- **L'orientation, c'est une ardente obligation. On doit y préparer**

**tout au long de l'enseignement secondaire et d'abord à l'entrée de l'université, par une information objective sur les sorties d'étude dans la formation considérée.**

- 27- Enfants handicapés dans leur scolarisation.** Des progrès ont été faits. Mais des obstacles demeurent. Beaucoup d'enseignants se sentent démunis. **Cette question sera abordée dans le cadre d'une conférence nationale sur le handicap.**
- 28- Plan santé, addictions, cannabis, alcool, mobilisation des étudiants en médecine dans tous les établissements scolaires de l'enseignement secondaire.**
- 29- Réflexion générale sur l'éducation numérique. Très importante pour l'avenir.** Il n'y a pas d'éducation entièrement dématérialisée, et déshumanisée, mais les ressources du e-learning sont pour l'avenir un immense enrichissement des possibilités de formation et de découverte.
- 30- Ouvrir les établissements en dehors des heures de cours à la demande d'éducation de la société. Une « école du soir », à la demande, avec une contribution modeste des apprenants, doit être ouverte dans tous les établissements du second degré. L'initiative viendra de la demande de ceux qui veulent apprendre.**